



Le Saint-Siège

**CHIROGRAPHE DU PAPE PIE XI
AU CARDINAL EUGENIO PACELLI
NOMMANT LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT
«PRO TEMPORE » PROTECTEUR
DE L'ACADÉMIE PONTIFICALE DES NOBLES ECCLÉSIASTIQUES***

Monsieur le Cardinal,

Parmi les nombreuses fonctions assignées à la diligence et au zèle du cardinal Gaetano Bisleti dont le deuil a laissé en Notre cœur de si vifs regrets, celle de Protecteur de l'Académie pontificale des Nobles ecclésiastiques ne fut pas la dernière.

Nous avons réfléchi longuement sur la façon de pourvoir d'une manière digne et efficace à cette protectorerie elle-même, et il Nous est apparu que Notre Institut aurait grand avantage et sûre garantie de développements toujours plus grands si Nous le confiions au cardinal secrétaire d'État *pro tempore* ; c'est ce que Nous entendons faire par le présent chirographe.

Nous avons été amené à cette détermination non seulement à cause du lien intime qui unit l'Académie à Notre Secrétairerie d'État, mais aussi par le vif désir de lui donner un témoignage manifeste de Notre particulière affection. Les précieux services que l'Académie a rendus à l'Église dans le passé Nous sont un gage de ceux que Nous attendons d'elle d'un cœur confiant dans l'avenir, en harmonie avec ces buts de très haute importance, pour lesquels elle existe et fleurit.

Cénacle de jeunes ecclésiastiques d'élite qui à la vie vertueuse et à l'esprit de piété joignent une heureuse application aux études spécialement du droit et des langues ; à l'amabilité native du cœur unissent une distinction tout à fait exquise des manières ; à la généreuse volonté d'apostolat associent un constant désir de servir avec humilité et ferveur le Saint-Siège, l'Académie ne peut manquer de fournir aux diverses représentations pontificales dans le monde un personnel qui, par sa formation intellectuelle et morale, réponde pleinement à Notre attente et à ses tâches particulièrement ardues et délicates.

En formulant ces désirs et ces vœux pour Notre bien-aimée Académie, Nous souhaitons,

Monsieur le Cardinal, que vous recueilliez de cette charge les plus doux réconforts, et en implorant pour vous l'aide constante de la grâce divine, Nous vous accordons la Bénédiction apostolique.

Donné à Castel-Gandolfo, le 8 septembre de l'année 1937, le seizième de Notre Pontificat.

* *Actes de S.S. Pie XI, Tome XVI, p.67-69.*

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana